



Les dilemmes moraux, une méthode du développement éthique

1. Principes invariants

Définition

L'étymologie grecque *dilêmma* signifie « argument à deux fins ». Le dilemme moral **propose deux issues à l'élève sans que l'une ou l'autre ne soit bonne ou juste a priori**. C'est un court scénario avec un protagoniste X, confronté à un choix. Ce scénario s'achève sur une question normative : que devrait faire X ? issue A / issue B. L'élève doit choisir entre les deux issues et justifier son choix. Le prototype du dilemme moral est le dilemme de Heinz, formalisé par Lawrence Kohlberg :

« La femme de Heinz est très malade. Elle peut mourir d'un instant à l'autre si elle ne prend pas un médicament X. Celui-ci est hors de prix et Heinz ne peut le payer. Il se rend néanmoins chez un pharmacien et lui demande le médicament, ne serait-ce qu'à crédit. Le pharmacien refuse. »

Que devrait faire Heinz ? Laisser mourir sa femme ou voler le médicament ?

Enjeux pour l'EMC

L'objectif de la méthode des dilemmes moraux est de faire croître l'autonomie morale des élèves, de leur apprendre à développer leur capacité à juger par eux-mêmes. Inspirée des théories du développement moral de Lawrence Kohlberg, elle permet de découvrir, dans le cadre de la discussion, des conflits d'obligation et d'appréhender la hiérarchisation des normes. **Elle vise aussi le respect du pluralisme des opinions dans le cadre d'une société démocratique, tout en rappelant que la loi civile en est la garantie**. La pratique des dilemmes moraux s'inscrit enfin dans le cadre d'une discussion fondée sur l'empathie et l'écoute mutuelle, en liant étroitement et explicitement compétences langagières et morales.



Objectifs d'apprentissages pour les élèves (connaissances, capacités, attitudes)

- **Le dilemme moral comme apprentissage du sens du devoir** : faire réfléchir les élèves à des questions qui mettent en tension le juste et le bien à partir d'un court scénario dans lequel le protagoniste est confronté à un choix moral, la question du devoir est introduite : que devrait faire X ? L'issue du dilemme n'étant pas évidente surgissent des conflits qui confrontent le devoir et le principe de justice, permettant l'apprentissage du sens du devoir. Par exemple, dans le cas du dilemme de Heinz, ne pas voler est un devoir moral ; sauver sa femme peut obéir à un principe de justice.
- **Le dilemme moral comme outil de décentration** : l'élève s'identifie au personnage central de l'histoire par empathie. Cette identification sert de point de départ à une réflexion sur soi et sur l'autre.
- **Le dilemme moral comme outil de discernement et de développement du jugement moral** : le dilemme moral requiert des élèves de produire les raisons et les motivations de leur choix sans préjuger du bon choix. L'objectif est ici d'amener l'élève à argumenter le choix de l'issue qui est le sien : il n'est pas demandé à l'élève ce que X ferait mais ce qu'il devrait faire et d'argumenter. L'enseignant favorise chez l'élève un agir plus juste, en développant la force motivationnelle des bonnes raisons d'agir de telle ou telle manière.
- **Le dilemme moral comme outil de développement du jugement moral par le langage** : l'exposition des justifications, leur discussion dans le cadre du groupe classe favorisent le développement du jugement moral mais aussi les compétences langagières.

2. Démarches

1. **Présentation du contexte** : divers supports pédagogiques peuvent être utilisés pour accompagner les questions préliminaires : textes ; extraits de journaux, de films ; supports iconographiques divers (tableaux, photographies, dessins, etc.).
2. **Découverte du dilemme moral** à partir d'un court texte qui peut être puisé dans la littérature de jeunesse ou créé par l'enseignant.
3. **Vérification de la compréhension par tous les élèves.**
4. **Ouverture de la discussion selon des modalités pédagogiques variées** :
 - question lue au groupe-classe ; sous-groupes ; réponse orale/écrite,
 - recherche de la question-source du dilemme par les élèves.
5. **Débat** : des élèves présentent et confrontent leurs points de vue, en argumentant. Ils doivent avoir accès à d'autres types de raisonnement que le leur. L'enseignant fait expliciter les raisons du choix d'un élève ou d'un groupe d'élèves.
6. **Elargissement éventuel du questionnement** (questions d'ouverture) : après la discussion ou lorsque la discussion a pris fin, on peut envisager le problème sous d'autres angles et à partir de circonstances nouvelles qui viennent modifier l'histoire.



3. Conditions de réussite

- **Tenir compte du stade de développement moral des élèves** : l'élève doit pouvoir s'identifier au personnage central par empathie. La situation proposée doit être adaptée à l'âge des élèves et entrer directement en résonance avec l'univers de l'apprenant.
- **Respecter trois critères formels** : un court scénario avec un personnage principal ; une question exprimée ou sous-entendue, en terme de devoir, de préférence au mode conditionnel ou à défaut au mode indicatif, et faisant appel au jugement ; un choix et une justification demandés à l'élève.
 - Le dilemme moral ne se réduit pas à un choix restreint comme dans l'alternative (« faut-il faire ceci ou cela ? »). Il n'y a pas en effet de dissonance cognitive dans l'alternative et donc pas de développement du discernement.
 - La question est rédigée en terme de devoir mais elle ne s'applique pas à l'agir moral : elle s'applique au jugement moral (ce qu'il faudrait faire, même si l'on ne se sent pas capable de le faire).
- **Penser à varier les types de textes et la présentation** par la pratique théâtrale, le mime, le conte, les jeux de rôles...
- **Le rôle de l'enseignant** : il veille au bon déroulement de la discussion et de l'argumentation qui permettent le développement moral. Il aide à penser et ne pense pas à la place de l'élève, même si le raisonnement lui semble limité. Si certains élèves refusent d'être enfermés dans le dilemme, il leur faut au moins justifier les raisons qu'ils ont à ne pas vouloir ou pouvoir choisir.
- **Articulation et complémentarité avec d'autres pratiques pédagogiques** : le [débat](#), la [discussion à visée philosophique](#) (DVP) et la [méthode de la clarification des valeurs](#) qui se donne pour objectif la justification des préférences personnelles. Les dilemmes moraux visent en particulier à mettre en évidence que le choix moral implique la relation aux autres et aux lois de la société, où la norme peut obliger les autres autant qu'elle oblige le sujet. La DVP, la méthode de la clarification des valeurs et le dispositif pédagogique des dilemmes moraux sont ainsi complémentaires dans la construction des compétences morales spécifiques.
- **L'apprentissage spécifique des devoirs et des obligations de la personne et du citoyen se fait dans la durée sur l'ensemble de la scolarité** et doit être relié spécifiquement aux droits garantis aux citoyens dans une société démocratique.



4. Références pour aller plus loin

Christophe Bernard, « Une méthode du développement éthique : les dilemmes moraux », 2014, académie de Rennes. *Entre-Vues*, numéro spécial : *les dilemmes moraux*, 1990.

Lawrence Kohlberg, *Essays on Moral development, San Francisco, Harper and Row, 1981, vol. I : The Philosophy of moral development : Moral stages and the Idea of Justice ; vol. II : The Psychology of Moral Development : Moral stages and the Life Cycle ; vol. III : Education and Moral Development : Moral stages and Practice* [pas de traduction en français].

Claudine Leleux, *Pour une didactique de l'éthique et de la citoyenneté*, Bruxelles, De Boeck, 2010.

Claudine Leleux, *Apprentis citoyens. Hiérarchiser des valeurs et des normes*, Bruxelles, De Boeck, [éd.orig. : 2000], 2014.

Christiane Piller, « Les dilemmes moraux », *Entre-Vues*, 2010, n° 57-58.

Michel Rainville, *Manuel pratique de formation à l'approche de Kohlberg*, Université du Québec, 1978.